

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge

19325102



Déposé 04-07-2019

Greffe

N° d'entreprise : 0729813053

Nom:

(en entier) : Eugenia Delad Prize

(en abrégé):

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse du siège : Avenue Emile Van Becelaere 32

1170 Watermael-Boitsfort

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

« Eugenia Delad Prize » A.S.B.L.

Les fondateurs :

- Eugenia Mihai
- Christiane Claes

Déclarent constituer entre eux une Association Sans But Lucratif, conformément Code des Sociétés et des Associations.

L'association est constituée pour une durée indéterminée.

L'association a pour but :

l'attribution un prix annuel national et/ou international : « Eugenia Delad Prize », pour des □uvres et des projets culturales et artistiques, sciences de frontières, pour la protection et défense des animaux, pour la protection et défense de la nature et de la planète Terre.

Pour la réalisations de ses buts, l'association va utiliser toutes les moyennes et réaliser des actions directement ou indirectement à ses buts, contribuer à la réalisation de ceux-ci. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire.

Mentionner sur la dernière page du <u>Volet B</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.